

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2025

Bilans d'animation des sites Natura 2000 :

- Z.S.C. Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR7401104)
- Z.S.C. Landes et zones humides de la haute-Vézère (FR7401105)
- Z.S.C. Landes des Monédières (FR7401107)
- Z.S.C. Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR7401109)
- Z.S.C. Forêt de la Cubesse (FR7401110)
- Z.S.C. Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air (FR7401123)
- Z.S.C. Vallée de la Gioune (FR7401128)
- Z.S.C. Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (FR7401145)
- Z.S.C. Haute vallée de la Vienne (FR7401148)
- Z.P.S. Plateau de Millevaches (FR7412003)



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bilans d'animation du 01/03/2025 au 31/12/2025

Rappel: La période considérée représente la deuxième année de portage de ces sites par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

N.B.: Dans ce rapport d'activité, les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois au tout début du document, tandis que les bilans d'animation plus spécifiques à chaque site sont, quant à eux, développés individuellement.

SOMMAIRE DE RÉDACTION

I.	Z.S.C. DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104).....	8
A.	Animation	8
B.	Accompagnement technique.....	10
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	12
D.	Assistance administrative	12
II.	Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÈZÈRE »	
	(FR7401105).....	13
III.	Z.S.C. DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (FR7401107)	14
A.	Animation	14
B.	Accompagnement technique.....	15
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	22
D.	Assistance administrative	30
IV.	Z.S.C. DES « GORGES DE LA VÈZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109)	
	31	
A.	Animation	31
B.	Accompagnement technique.....	31
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	34
D.	Assistance administrative	34
V.	Z.S.C. DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (FR7401110).....	35
A.	Animation	35
B.	Accompagnement technique.....	39
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	40
D.	Assistance administrative	43
VI.	Z.S.C. DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (FR7401123).....	44
A.	Animation	44
B.	Accompagnement technique.....	46
C.	Suivi du site et du DOCOB.....	47
D.	Assistance administrative	47

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

VII. Z.S.C. DE LA « VALLÉE DE LA GIOUNE » (FR7401128)	48
A. Animation	48
B. Accompagnement technique.....	48
C. Suivi du site et du DOCOB.....	49
D. Assistance administrative	49
VIII. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIÈRE » (FR7401145).....	50
IX. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (FR7401148)	51
A. Animation	51
B. Accompagnement technique.....	55
C. Suivi du site et du DOCOB.....	60
D. Assistance administrative	64
X. ZSC « TOURBIÈRE DE L'ÉTANG DU BOURDEAU » (FR 7401125).....	65
XI. Z.P.S. DU « PLATEAU DE MILLEVACHES » (FR7412003)	66
A. Animation	66
B. Accompagnement technique.....	67
C. Suivi du site et du DOCOB.....	78
D. Assistance administrative	79
XII. ACTIONS MULTISITES.....	80
A. Animation	80
B. Accompagnement technique.....	87
C. Suivi du site et du DOCOB.....	91
D. Assistance administrative	95

Principales abréviations :

ADAPA : association pour le développement d'une agriculture plus autonome

APML : association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine

CBNMC : conservatoire botanique national du Massif Central

CEN : conservatoire d'espaces naturels

CFBL : Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

COPIL : comité de pilotage

DDT : direction départementale des territoires

DOCOB : document d'objectifs

EFESE : Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques

EIC : espèce d'intérêt communautaire

FMA : forum des marais atlantiques

FNEL : France nature environnement Limousin

Ha : hectare

HIC : habitat d'intérêt communautaire

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques

ML : Millevaches en Limousin

MTECT : ministère de la transition écologique

NA : Nouvelle-Aquitaine

N2000 : Natura 2000

OFB : office français de la biodiversité

ONF : office national des forêts

OPIE : office pour les insectes et leur environnement

PAC : politique agricole commune

PAEC : projet agro-environnemental et climatique

PSG : plan simple de gestion

PNR : parc naturel régional

RTG : règlement type de gestion

SMAG : syndicat mixte d'aménagement et de gestion

UGB : unité gros bétail

ZPS : zone de protection spéciale

ZSC : zone spéciale de conservation

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Carte du Parc naturel régional Périgord-Dordogne illustrant les 14 sites Natura 2000. Les sites sont numérotés de 1 à 14 et colorés :

- 1 : Plateau de Millevaches (orange)
- 2 : Gorges de la Dordogne (rouge)
- 3 : Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Pêret-Bel-Air (rose)
- 4 : Landes des Monédières (bleu)
- 5 : Forêt de la Cubesse (marron)
- 6 : Landes et zones humides de la Haute Vézère (orange)
- 7 : Gorges de la Vézère autour de Treignac (rouge)
- 8 : Haute vallée de la Vienne (vert)
- 9 : Tourbière de Négarioux Malsagne (rose)
- 10 : Vallée de la Gloune (jaune)
- 11 : Vallée du Taurion et affluents (bleu)
- 12 : Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (bleu)
- 13 : Tourbière de l'étang du Bourdeau (rouge)
- 14 : Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et ses affluents (rouge)

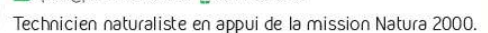
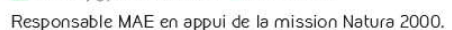
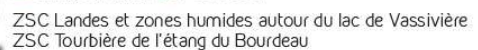
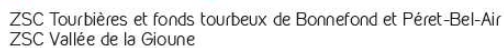
Communes indiquées : BOURGAUF, AUBUSSON, FELLETIN, CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT, EYMOUTIERS, TREIGNAC, MEYMAC, USSEL, ÉGLETONS.

Légende :

- Limite du Parc
- Zonages NATURA 2000 « Directive Habitats »
- Zonages NATURA 2000 « Directive Oiseaux »

Échelle : 0, 10 km, 20 km. Nord.

Les animateurs des sites :



I. Z.S.C. DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104)

A. Animation

1.1.0 Actions d'information, de sensibilisation et de communication

a) Programme de sensibilisation – Fédération Française d'Athlétisme

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#)

1.2.0 Conception, édition et diffusion de supports de communication

a) Panneau signalétique d'entrée de site

Pour rappel, plusieurs circuits de randonnée traversent ou longent le site (GR, PR, etc.). Toutefois, à aucun moment et pour aucun d'eux, il n'est indiqué aux usagers qu'ils pénètrent dans un site Natura 2000 qui présente des sensibilités environnementales.

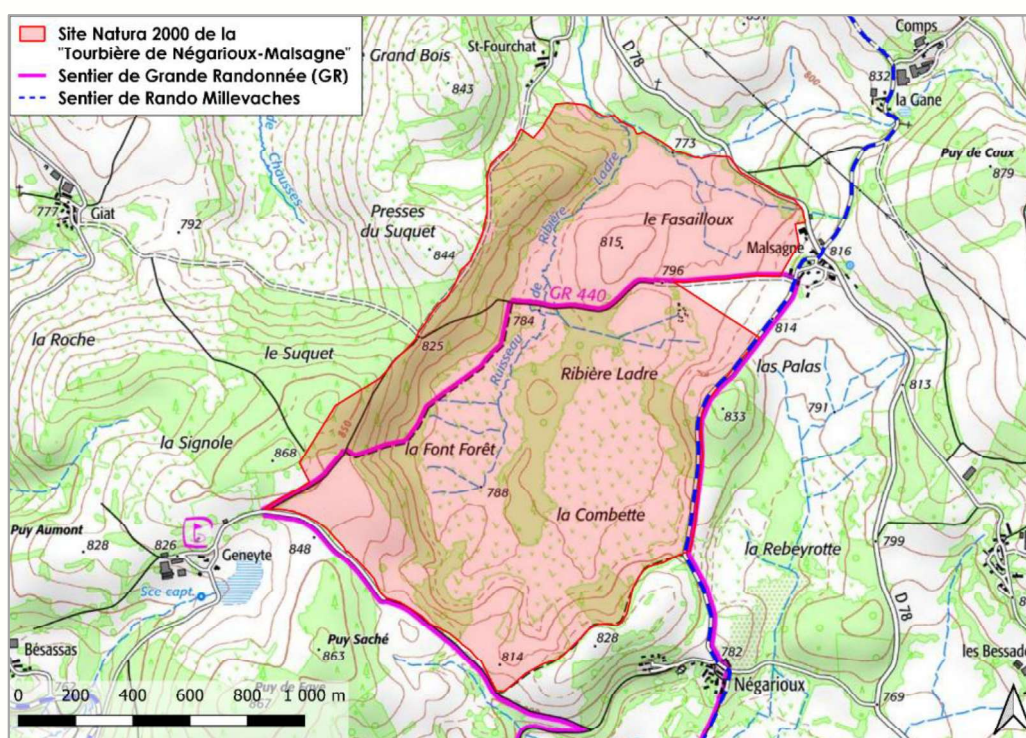


Illustration 2 : Carte de localisation de quelques sentiers sur le secteur de la Z.S.C.

De même, il convient de souligner que des traces de passages de VTT et d'engins motorisés sont régulièrement observées au sein du site ainsi qu'au niveau du platelage, ce qui a d'ailleurs pu contribuer à la dégradation de ce dernier.

Par ailleurs, des événements sportifs sont susceptibles d'emprunter ce secteur, et aucun élément sur le terrain n'informe les personnes effectuant des repérages que leur circuit pourrait traverser un site Natura 2000.

Pour l'ensemble de ces raisons, il avait été acté lors du COPIL 2024 que l'animatrice travaille sur une maquette de panneaux destinés à signaler l'entrée dans ce site Natura 2000.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Lors du COPIL de février 2025, l'animatrice a présenté une maquette élaborée avec la chargée de mission communication du SMAG.

Après validation par les membres du COPIL :

- cette maquette a pu être finalisée lors de la période d'animation 2025 ;
- il a été convenu que, sur la base de ce support, l'animatrice prendrait contact avec la mairie de Peyrelevade afin d'envisager la pose des panneaux et, le cas échéant, de préciser leur positionnement.

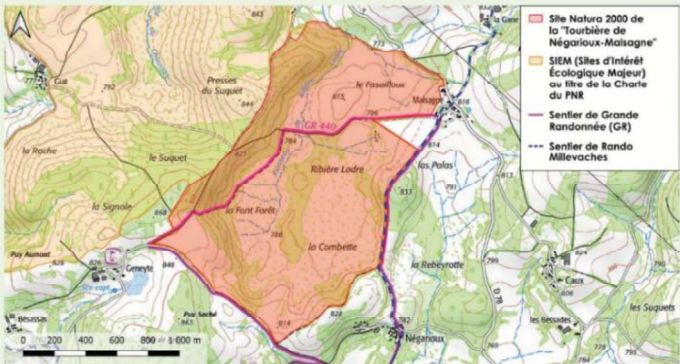
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin



Vous entrez dans le site Natura 2000 de la
TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE
FR7401104

La Tourbière de Négarioux-Malsagne a été désignée Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2008. Elle est soumise aux articles L414-1 à L414-7 du Code de l'Environnement.

Surface : 200 ha
Commune : Peyrelevade
Description :
Cette tourbière, implantée dans un vaste alvéole granitique sur la zone de sources du ruisseau de Rière Ladre, abrite la quasi-totalité des stades évolutifs des tourbières du Limousin, favorisant ainsi la présence d'espèces remarquables.



Source : IGN, Scan 25

Ce classement est lié à la présence de milieux naturels, de faune et de flore protégés, sensibles et remarquables, tels que :

Tourbière *Solène Nozay



Acrotite lulu *Franck Taboury



Buchie des Vosges *Jacquie Celler



Loutre d'Europe *Bastien Perost



Afin de préserver ce site et sa quiétude, suivez ces quelques conseils...



Restez sur les sentiers balisés.



Tenez votre chien en laisse.



Emportez vos déchets avec vous.



Ne faites pas de feu.



Ne cueillez ni fleurs ni plantes.



Préservez le calme et la sérénité des lieux.

Et comme la nature ne connaît pas de frontières, ces recommandations sont finalement applicables ici comme ailleurs !



Pour mieux connaître ce site Natura 2000 :
<https://negarioux-malsagne.n2000.fr/>



www.pnr-millevaches.fr



Illustration 3 : projet de panneau signalétique conçu pour informer le tout public de l'entrée dans la Z.S.C.

1.4.0 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

En raison de la dégradation du platelage en bois qui traverse la tourbière (cf. problématique soulevée à plusieurs reprises dans les COPILs et rapports d'activité antérieurs), aucune animation grand public n'a malheureusement été proposée sur ce site en 2025.

Cette infrastructure étant désormais réparée, des sorties au sein de la tourbière pourront de nouveau être envisagées à partir de 2026.

1.5.0 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

Cet item, très transversal et commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

Toutefois, voici une synthèse des actions auxquelles l'animatrice du site a participé au cours de cette période :

- Réunions régulières avec les autres animateurs des sites portés par le SMAG ;
- Webinaire « Agriculture et Natura 2000 » ;
- Formations proposées par le Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) : « Milieux tourbeux » et « Forêts matures » ;
- Séminaire « Inventorier les tourbières » ;
- Préparation du séminaire « Biodiversité ».

B. Accompagnement technique

2.1.1 Accompagnement technique à la contractualisation des MAEC

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

2.1.2 Accompagnement technique à la contractualisation non agricole (contrats forestiers et ni-ni)

Lors du premier trimestre 2025, l'animatrice du site a travaillé au dépôt d'un contrat Natura 2000 de « maintien d'îlot forestier de sénescence à la Font Forêt sur la commune de Peyrelevade(19) » pour le compte d'un tiers.

Ce projet de contrat ayant déjà été présenté plusieurs fois en COPILs et détaillé dans les rapports d'activité antérieurs, nous n'en ferons ici qu'une synthèse succincte :

- Contrat Natura 2000 de maintien d'arbres et îlot de sénescence
- Budget prévisionnel : 7 378,80€
- Action F12i : sous-action 1 = 6 chênes et 25 hêtres ; sous-action 2 = 1,62 ha
- Action F14 i : 4 panneaux informatifs
- HIC : « Hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques à sous-bois à Houx et parfois à If » (9120)
- EIC : Pic noir, Milan royal, Barbastelle, Grand Murin, Murin de Bechstein, Lucane cerf-volant

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Ci-après une carte récapitulative des actions prévues dans le cadre du contrat Natura 2000 qui a été déposée sur la plateforme MDNA en mars 2025 :

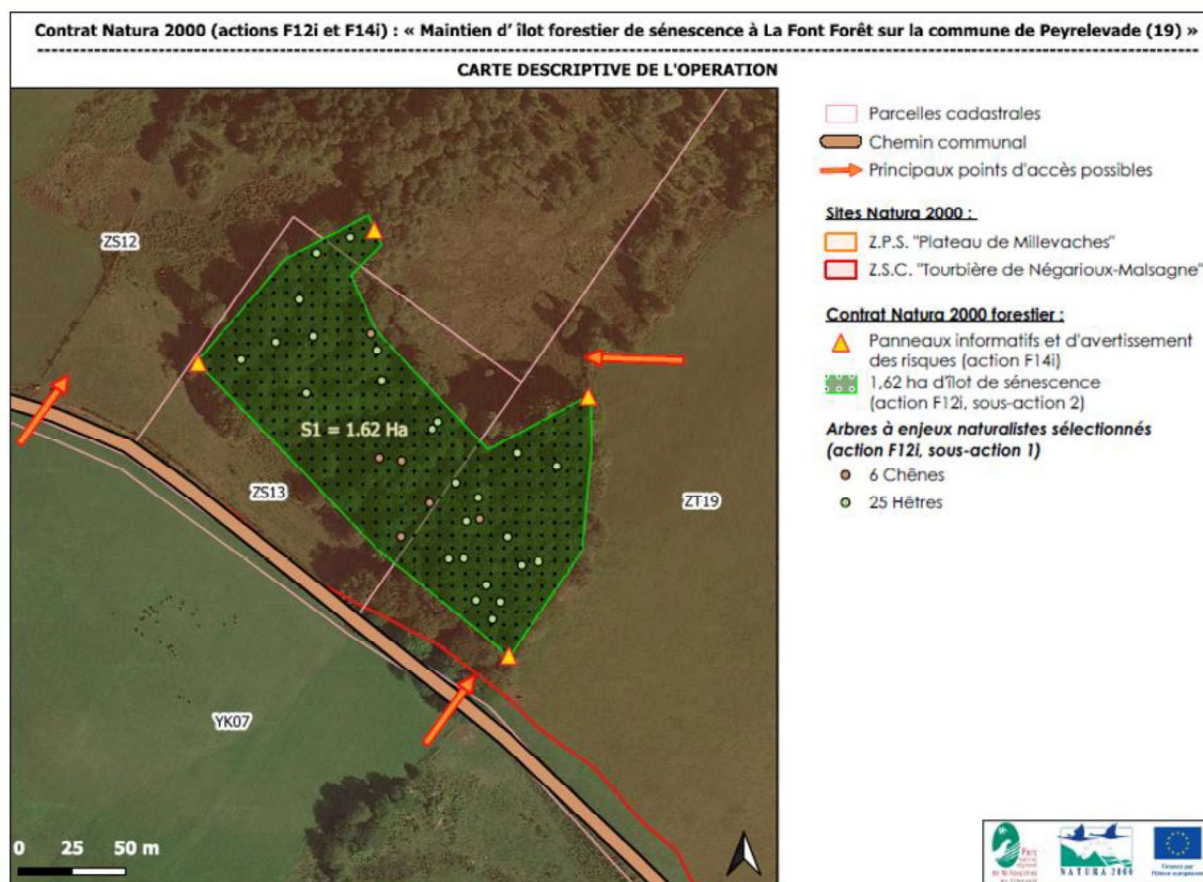


Illustration 4 : Carte des actions prévues dans le cadre du contrat Natura 2000 qui a été déposée en mars 2025

À noter que ce contrat a été présenté en commission permanente (CP) en novembre 2025 et que la demande d'aide a été accordée.

L'animatrice et le porteur de projet sont désormais dans l'attente de la décision juridique (DJ) afin de finaliser le marquage des arbres sélectionnés et d'imprimer puis poser les panneaux informatifs. La demande de paiement pourra alors ensuite être établie et déposée sur MDNA.

2.3.1 Accompagnement technique sur les projets : évaluation des incidences Natura 2000

a) Création d'une couche SIG « sensibilités »

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

b) Projet de « balises sonores »

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

2.5.0 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

C. Suivi du site et du DOCOB

3.1.0 Suivi biologique du site

L'animatrice du site a constaté qu'elle avait diverses versions de la cartographie des habitats de ce site Natura 2000 mais que l'une et l'autre n'était pas nécessairement concordante avec la réalité du terrain : l'une datant des années 2010 (mieux calée géographiquement mais avec des oublis d'HIC) et une autre de 2019 (présentant aussi bien des incohérences de localisation que de détermination).

Elle l'a indiqué au Conservatoire Botanique National du Massif-Central afin qu'il puisse entamer un travail de réactualisation de la cartographie des habitats de ce site.

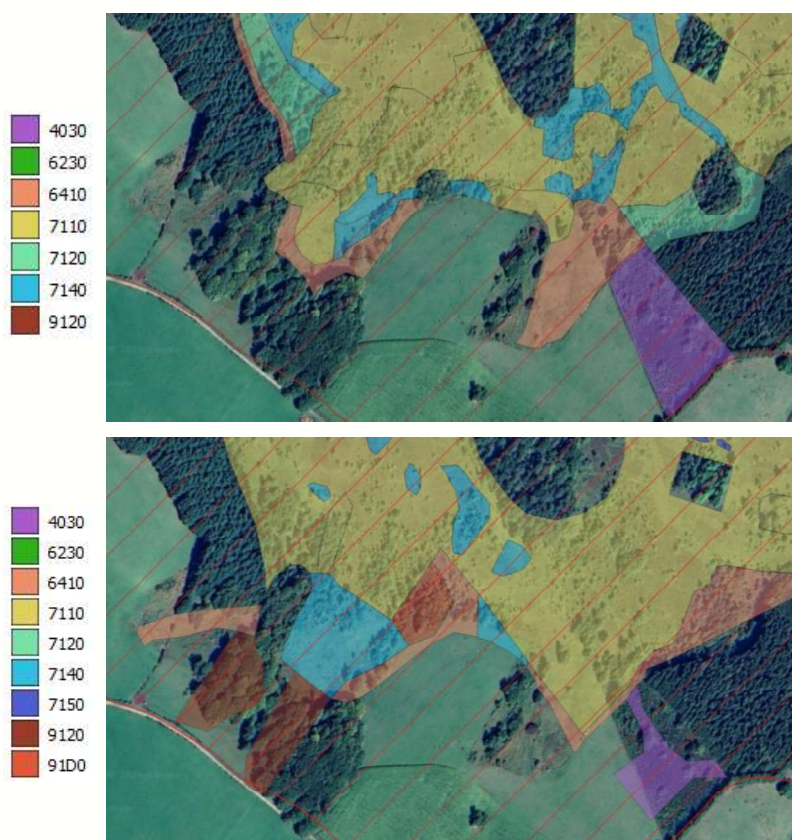


Illustration 5 : Exemple d'incohérences dans la cartographie des habitats du site
(en haut : carto de 2010 ; en bas, carto de 2019)

3.3.0 Actualisation du DOCOB et du FSD

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

3.4.0 Évaluation de l'état de conservation des sites

Cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

D. Assistance administrative

L'ensemble des actions de cet item, commun à plusieurs sites, n'est détaillé qu'une seule fois dans ce document, dans le paragraphe suivant : [lien](#).

XII. ACTIONS MULTISITES

A. Animation

1.1.0 Actions d'information, de sensibilisation et de communication

a) Programme de sensibilisation

En 2025, plusieurs animateurs Natura 2000, le technicien naturaliste et le chargé de mission tourisme et sports de nature du SMAG ont engagé un travail de concertation et de réflexion en vue de l'organisation d'une journée d'information et de sensibilisation sur la thématique « Comment concilier les pratiques sportives d'athlétisme (disciplines hors stade) et les enjeux environnementaux ? ».

L'objectif étant d'organiser une journée composée de conférences et d'ateliers, coorganisée par l'ensemble des PNR de Nouvelle-Aquitaine, l'OFB et le Comité régional d'athlétisme, en partenariat avec le Service des sports de la Région Nouvelle-Aquitaine.

1.2.0 Conception, édition et diffusion de supports de communication

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.3.0 Création d'un site internet OFB

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.3.1 Actualisation du site internet OFB

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.4.0 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Aucune action multisite n'a été réalisée pour cet item.

1.5.0 Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000

Au cours de cette période d'animation, les animateurs des sites Natura 2000 portés par le SMAG ont régulièrement été en contacts sous divers formats :

a) Réunions

Une réunion hebdomadaire (lundi matin) est organisée pour assurer la coordination du travail de la semaine entre les animateurs Natura 2000 du SMAG. La coordinatrice MAEC est également conviée à ces réunions, auxquelles peuvent aussi être conviés des collègues si nécessaire : Direction, géomaticien, chargée de communication...

Les animatrices Natura 2000 du CEN sont également conviées, notamment lorsqu'il s'agit de planifier le contenu de la Lettre Natura 2000.

b) Journées techniques du CBNMC à destination des animateurs N2000

Dans le cadre de la politique Natura 2000 mise en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL, les 3 Conservatoires botaniques nationaux (CBN) de la Région assurent plusieurs journées techniques visant à favoriser le développement des compétences sur les végétations et les habitats naturels, afin notamment de permettre la collecte de données standardisées (cartographies d'habitats, évaluation et suivi de l'état de conservation, etc.) et la bonne prise en compte des enjeux de conservation. Ces journées techniques sont destinées prioritairement

aux animateurs des sites Natura 2000.

En 2025, le CBN du Massif-Central (CBNMC) a programmé plusieurs formations sur le territoire Limousin. Selon les sites dont ils s'occupent, les animateurs des sites Natura 2000 portés par le SMAG ont participé aux sessions suivantes :

- **Milieux ouverts herbacés d'intérêt communautaire**

Distinction des différents types de milieux ouverts herbacés (MOH) sur la base de la phytosociologie (prairies de fauche/pâture/pelouses ; mésophiles/hygrophiles). Approche théorique et déclinaisons sur le terrain. Actualités sur les MOH (présentation du programme national de surveillance PréSur, déploiement de l'observatoire des prairies du Massif-Central, travaux sur les *Nardetea*...).

Durée : 2 jours - Mardi 20 / mercredi 21 mai 2025

Localisation : Mansac (19)

Animateur CBNMC : Rémi GUISIER

- **Reconnaissance des Sphaignes sur le terrain (1^{ère} session théorique en 2024)**

Distinction des différentes sections de Sphaignes sur plusieurs tourbières du Plateau de Millevaches. Discussion sur la préservation et/ou la gestion des sites tourbeux selon les formations végétales en place.

Durée : 1 jour – mardi 23 septembre

Localisation : Étang des Oussines, Landes de Marcy, Étang de Chabannes.

Animateur CBNMC : Jaoua CELLE

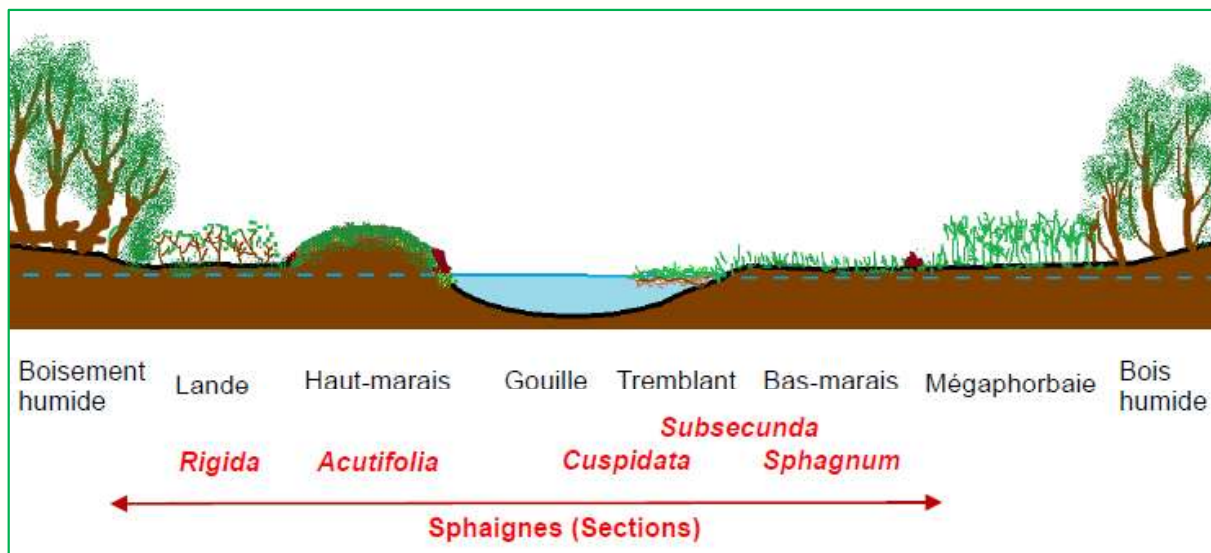


Illustration 58 : Représentation schématique de la répartition des diverses sections de sphaignes dans les systèmes tourbeux



Illustration 59 : Formation "milieux tourbeux" du CBNMC – identification des sphaignes à l'étang de Chabannes

- **Habitats forestiers d'intérêt communautaire et problématiques de gestion forestière**

Suite à la session sur les forêts en juin 2024 dans les gorges de la Dordogne, la session 2025 a été axée sur la gestion forestière, la sélection des parcelles pour les contrats bois sénescents, le choix des espèces à favoriser dans un contexte de changement climatique (+ vigilances sur les provenances), la reconnaissance des habitats d'intérêt communautaire forestiers et leur état de conservation.

Durée : 2 jours – mardi 14 et mercredi 15 octobre

Localisation : secteur des Dauges (87)

Animateurs CBNMC : Benoit RENAUX / Nathalie MAILLET



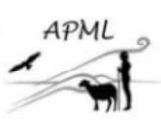
Illustration 60 : Formation "HIC forestiers" du CBNMC – Critères d'identification au sein d'un boisement

c) Webinaires

Durant cette période d'animation, les animateurs ont participé de différentes façons à plusieurs webinaires :

- **« Agriculture et Natura 2000 : construire des solutions gagnant-gagnant pour la biodiversité et les territoires »**

Celui-ci s'est tenu le 27 mars 2025 et a abordé des sujets tels que : les milieux agricoles dans les sites Natura 2000 ; les liens entre biodiversité, agriculture et territoires ; l'accompagnement d'une agriculture favorable à la biodiversité (exemple des Parc) ; divers témoignages (dont celui du coordinateur des sites Natura 2000 du SMAG en Limousin) ; pour finir sur la présentation de l'action prairie du LIFE Biodiv'France.



Création d'une association collégiale pour favoriser le pastoralisme en espaces naturels

Enjeux :

- Maintenir les surfaces d'habitats naturels tributaires des pratiques pastorales
- Intégrer les espaces naturels dans la gestion courante des fermes
- Viser une économie du projet basée sur des coûts raisonnables (références PAC)
- Valoriser les produits d'élevage issus du pâturage en espaces naturels



Troupeau du GP des mille sonnailles à la tourbière du Longeyroux

Illustration 61 : Une des diapositives présentée lors du webinaire sur l'agriculture et Natura 2000

- « La géographie de la biodiversité »

Celui-ci s'est tenu en 2 fois (problème technique au cours de la 1^{ère} date), le 14 novembre et le 17 décembre 2025. Ce webinaire à destination des décideurs locaux et acteurs du territoire portait sur la géographie de la biodiversité à l'échelle des territoires de Nouvelle-Aquitaine, à savoir : où se situent les hotspots de biodiversité en termes d'espèces (faune et flore) et de milieux ; ainsi que la typologie qui en émerge quand on croise ces différents indicateurs.

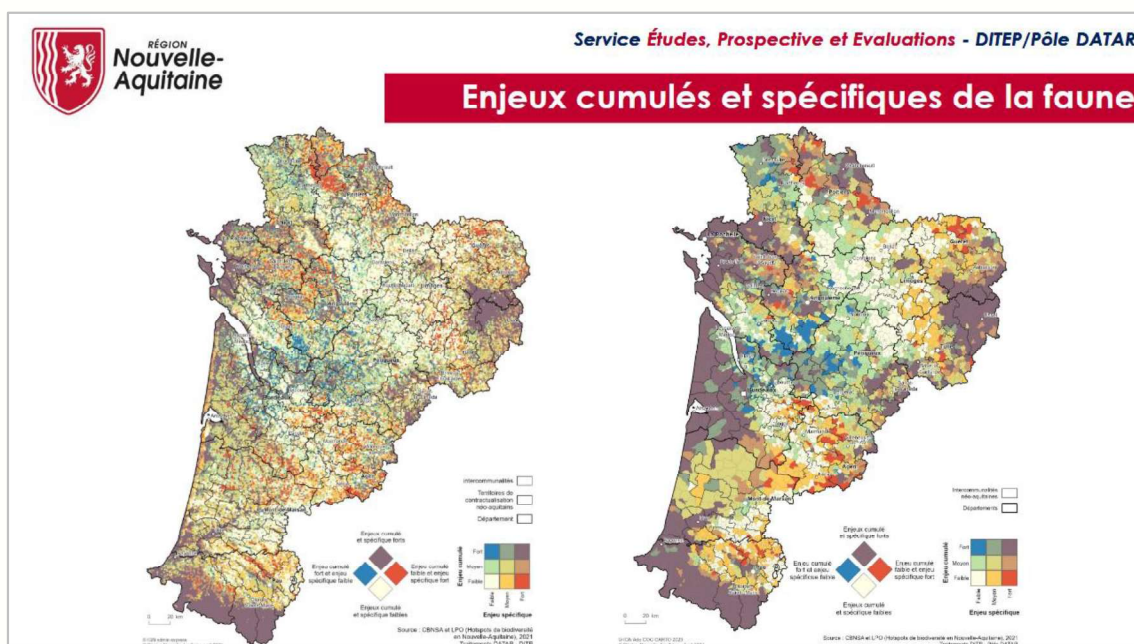


Illustration 62 : diapositive du webinaire présentant les enjeux cumulés et spécifiques de la faune en Nouvelle-Aquitaine

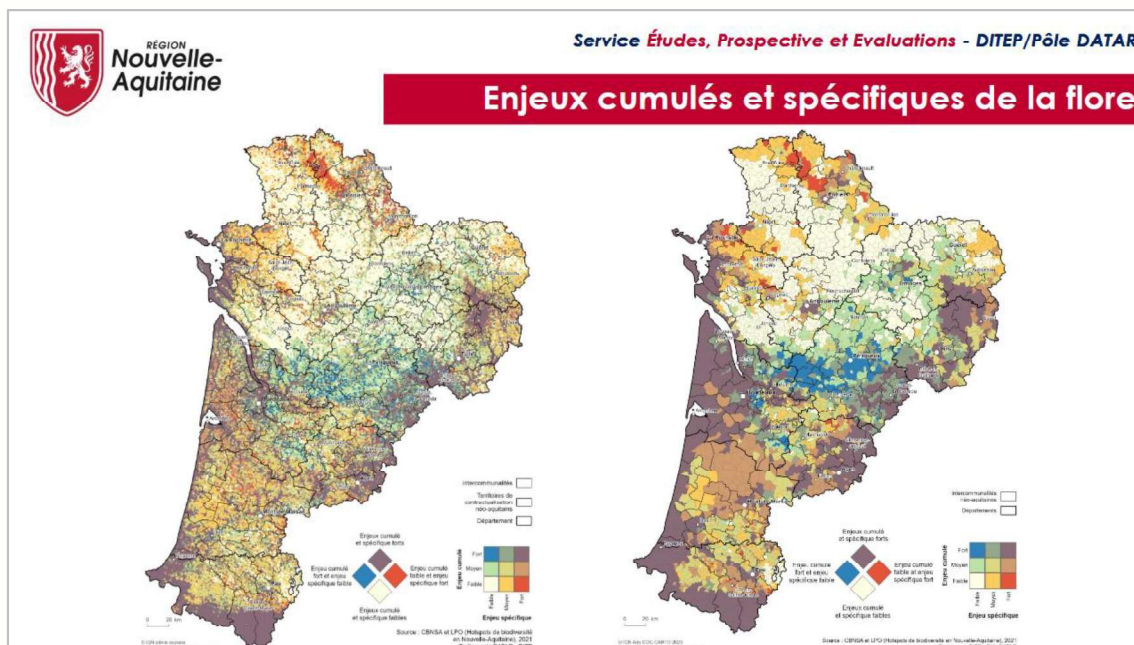


Illustration 63 : Diapositive du webinaire présentant les enjeux cumulés et spécifiques de la flore en Nouvelle-Aquitaine

➤ Cette étude met clairement en évidence que le Plateau de Millevaches présente des enjeux majeurs aussi bien en termes de faune que de flore.

d) Séminaires

Durant cette période d'animation, les animateurs ont participé de différentes façons à plusieurs séminaires :

- **Séminaire « inventorier les tourbières de France et d'Europe » :**

Un séminaire dédié à l'inventaire des tourbières s'est tenu le 3 avril 2025 à Besançon, avec la possibilité de le suivre en visioconférence.

Il a mis l'accent sur les inventaires réalisés à différentes échelles : départementale, nationale, dans les DOM-TOM et au niveau européen.



Illustration 64 : Affiche du séminaire sur l'inventaire des tourbières

- **Séminaire « Biodiversité » de la fédération des Parcs naturels régionaux de France**

Du 30 juin au 2 juillet, le Parc naturel de Millevaches en Limousin a accueilli le **séminaire annuel « biodiversité » de la fédération nationale des PNR**. 30 parcs (sur 58) ont répondu présents et ont pu échanger sur les thèmes qui sont au cœur de leur activité quotidienne : restauration de la nature, énergies renouvelable, pastoralisme, préservation des sols... Outre les ateliers en salle et les visites sur le terrain, plusieurs intervenants extérieurs ont également enrichi les échanges : Corinne EYCHENNE, maîtresse de conférence à l'Université de Toulouse, a présenté comment les pratiques pastorales sont aujourd'hui développées pour entretenir les espaces naturels. Antoine GATET, juriste et président de France Nature Environnement a expliqué pour sa part en quoi les associations de protection de la nature sont un rouage essentiel de la défense de l'environnement, en cette période de remise en cause des politiques environnementales.

Les animateurs Natura 2000 ont largement contribué à cet évènement, notamment pour illustrer en quoi Natura 2000 était complémentaire, voire consubstantiel de la mission de protection des patrimoines que les PNR assument. Sur les 5 **visites de terrain** organisées le 01 Juillet, 4 ont notamment permis d'approfondir certains sujets en mobilisant les travaux des animateurs Natura 2000 :

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air : Bonnefond, restaurer la nature, exemple aux sources de la Corrèze
- ZSC Haute vallée de la Vienne : Peyrelevade, dynamiser le pastoralisme collectif pour l'entretien des espaces naturels
- ZPS Plateau de Millevaches : Tarnac, valoriser les produits issus du pâturage en espaces naturels
- ZSC Landes et zones humides de la haute-Vézère : Tarnac, les réserves naturelles, un outil de conservation adapté aux changements globaux ?



Illustration 65 : séminaire Biodiversité, intervention d'un éleveur à Tarnac

Cinq autres thèmes traités en **atelier** ont également permis au réseau d'échanger sur des sujets qui forment le quotidien des animateurs Natura 2000 : Stratégie Nationale des Aires Protégées, sols vivants, relations entre PNR et milieu associatif, forêt et biodiversité, restauration de la nature et place de la libre évolution.



Illustration 66 : séminaire Biodiversité, séance plénière

B. Accompagnement technique

2.1.1 Accompagnement technique à la contractualisation des MAEC

a) Rappel du dispositif

Les agents N2000 ont consacré une partie de leur temps d'animation au dispositif des MAEC, campagne 2025, s'appuyant sur les 2 PAEC portés par le SMAG. Les mesures proposées s'inscrivent dans la continuité des campagnes 2023 et 2024, sans changement notable (voir tableau ci-dessous).

Pastoralisme = 2 localisées + 1 système*		Biodiversité = 7 mesures localisées	
NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage
NA_PNRM_PRA2*	Systèmes herbagers et pastoraux	NA_MILL_ESP1 à 4	Protection des espèces niveau 1 à 4
NA_PNRM_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides
		NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture
		NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
		NA_MILL_IAE1	Entretien des infrastructures d'intérêt écologique ligneuses

Illustration 67 : Liste des mesures agro-environnementales contractualisables



Illustration 68 : couverture d'un plan de gestion MAEC

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin

b) Bilan de la campagne 2025

(1) Bilan financier des PAEC portés par le SMAG

	2023	2024	2025	TOTAL
Enveloppe totale disponible PAEC	4 300 000 € (après rallonge)	1 200 000 €	520 000 € (après rallonge)	6 020 000 €
Enveloppe attribuée N2000	2 980 600 € 69 %	367 000 € 30 %	30 400 € 5 %	3 378 000 € 56 %

Illustration 69 : budget des PAEC depuis 2023

La part du budget allouée à des exploitations situées en zones Natura 2000 a sensiblement baissé en 2025. Cet effet est lié aux bons niveaux d'engagement au cours des années précédentes.

(2) Nombre d'exploitations et surfaces sur l'ensemble des PAEC et sur les sites N2000

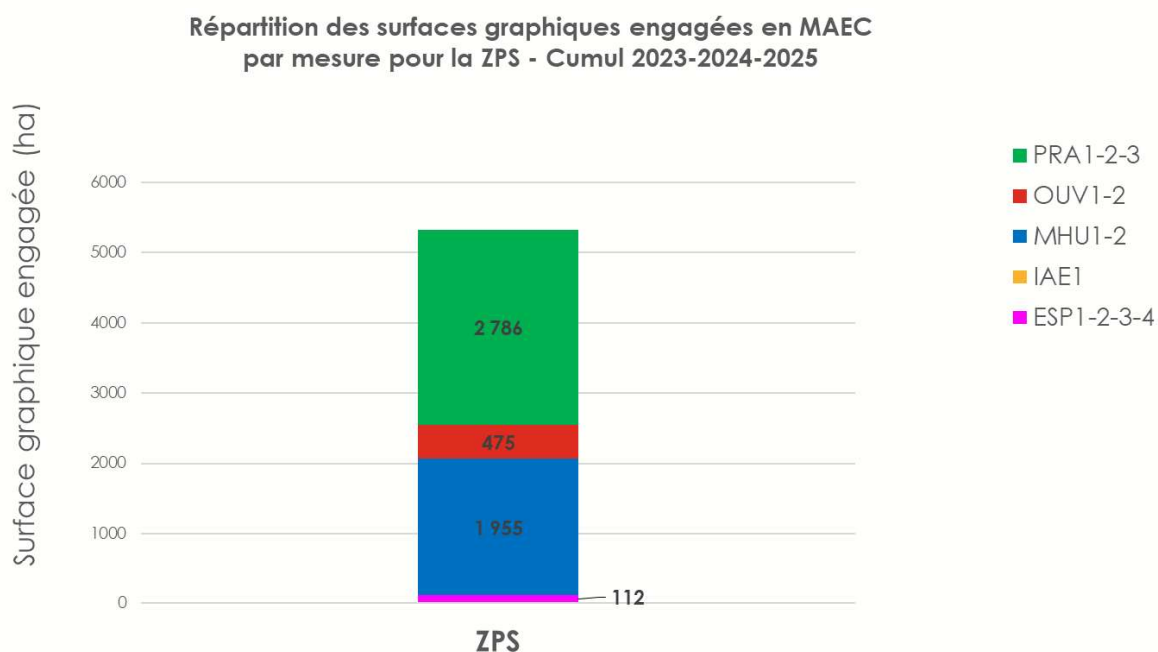


Illustration 70 : Surfaces engagées par type de MAEC dans la ZPS depuis 2023

Pour la ZPS Plateau de Millevaches, 5 329 ha sont sous contrat MAEC en 2025, dont 224 ha ont été nouvellement engagés au cours de cette année.

2 894 ha sont engagés dans les ZSC, dont 132 ha l'ont été en 2025.

Répartition des surfaces graphiques engagées en MAEC par mesure et par ZSC - Cumul 2023-2024-2025

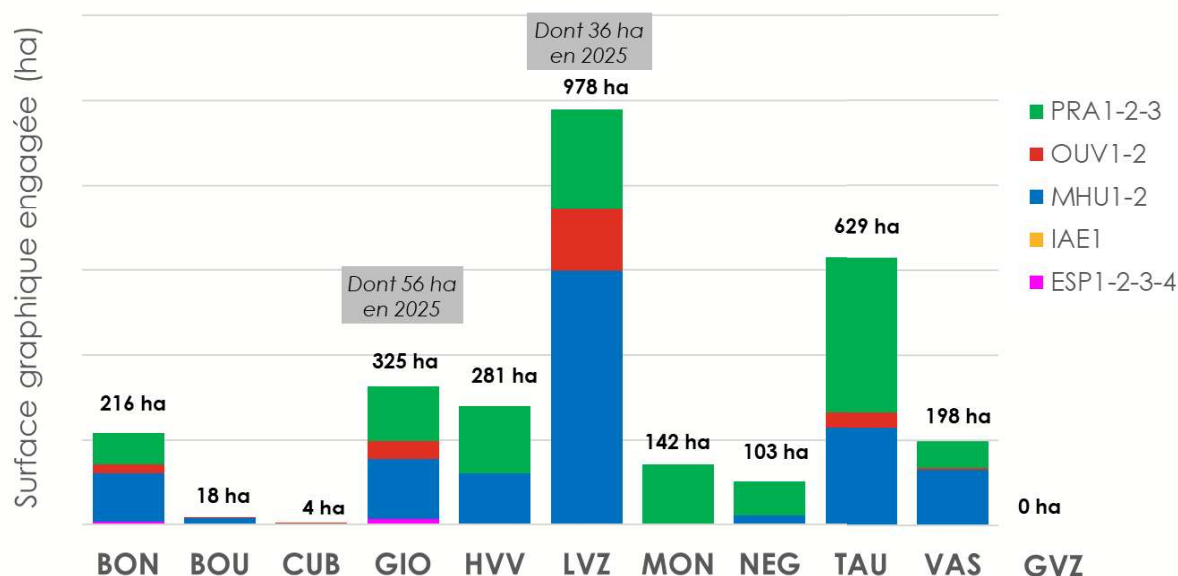


Illustration 71 : surfaces engagées par type de MAEC dans les ZSC depuis 2023

c) Formations MAEC obligatoires pour les éleveurs ayant souscrit des MAEC avec le SMAG

- Les formations obligatoires que les éleveurs doivent suivre ont été planifiées en partenariat avec des organismes certifiés VIVEA
 - 11/02/25 - Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (CDA 19)
 - 14/03/25 - Gestion de l'herbe et des parcours en lien avec le parasitisme (CDA 19)
 - 24/03/25 - Gérer son herbe et ses parcours pour optimiser son système (CDA 19)
 - 14/05/25 - Lire la composition de ses prairies naturelles pour adapter ses pratiques (CBNMC)
 - 28/05/25 - Reconnaissance de la biodiversité en zones humides (BIO NA)

d) Planification 2026

Le recensement des exploitations susceptibles de s'engager dans des MAEC en 2026 a été conduit. Le non renouvellement des mesures de maintien en agriculture biologique laisse penser que le nombre de demandeurs de MAEC pourrait croître en 2026 en raison de l'arrivée à échéance de nombreuses mesures de Conversion à l'agriculture biologique.

Certains agents du SMAG, dont les animateurs Natura 2000, ont été conviés à ces échanges, articulés autour de présentations de publications, de données et d'outils, ainsi que de temps de discussion, de débat et de mises en situation.

Ces travaux avaient pour objectif de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et d'harmoniser les analyses ainsi que les conseils apportés aux agriculteurs lors de l'élaboration des plans de gestion obligatoires dans le cadre des MAEC de la PAC 2023-2027.

2.1.2 Accompagnement technique à la contractualisation non agricole (contrats forestiers et ni-ni)

Différents échanges au sein de l'équipe du SMAG ont permis de préciser des enjeux, par exemple celui de la prise en compte du Loup pour la gestion des sites Natura 2000.

Des représentants de prestataires sollicitent également le SMAG pour lui présenter leurs savoir-faire. L'entreprise Natura Jura Services a ainsi été reçue à Millevaches.

2.1.3 Accompagnement technique à l'adhésion de chartes N2000

Cet item a été traité site par site.

2.2.0 Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques

L'évaluation de la Charte du Parc naturel régional a nécessité de rencontrer à plusieurs reprises la chargée de mission en charge de ce dossier. L'animation Natura 2000 se rattachant à l'une des mesures-phare de la charte, il est nécessaire d'identifier clairement les complémentarités et/ou les manques.

Une réunion a été conduite à distance avec un bureau d'étude chargé pour le compte de l'état d'évaluer la pertinence de l'ICHN.

L'association pour le pastoralisme de la montagne Limousine a été rencontrée, notamment pour échanger sur l'année internationale du pastoralisme, prévue en 2026.

2.3.0 Accompagnement technique sur les projets

Cet item a été traité site par site.

2.3.1 Accompagnement technique sur les projets : évaluation des incidences Natura 2000

a) Création d'une couche SIG « sensibilités »

Face à de nombreuses sollicitations externes (porteurs de projets, structures partenaires, instances décisionnaires, etc.), le SMAG mène depuis plusieurs années une réflexion sur la création d'une couche SIG recensant les principales sensibilités environnementales du territoire, à partir des bases de données dont il dispose : habitats et espèces de faune et de flore protégés, zones humides, cours d'eau, ainsi que certains cadres réglementaires (règles du SAGE Vienne, monuments historiques, etc.).

Cette couche a pour objectif de faciliter et d'accélérer l'analyse concertée des dossiers d'évaluation des incidences.

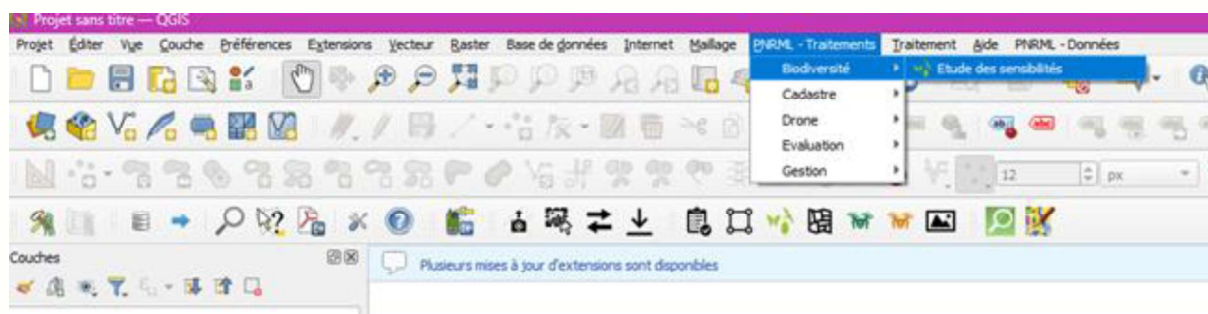


Illustration 72 : copie d'écran présentant les menus « traitements » et « données » développés en régie par le SMAG

b) Projet de « balises sonores »

Depuis 2024, les agents du SMAG accompagnent Radio Vassivière dans un projet de déploiement de « balises sonores » le long d'une dizaine de sentiers d'interprétation, dont plusieurs traversent des sites Natura 2000 (ZPS du Plateau de Millevaches, ZSC de la tourbière de Négarioux-Malsagne, ZSC des landes et zones humides autour du lac de Vassivière, ZSC des landes et zones humides de la haute Vézère, ZSC de la vallée du Thaurion et de ses affluents).

L'objectif est de s'assurer que les sensibilités environnementales propres à ces sites soient pleinement prises en compte dans la mise en œuvre du projet. À ce titre, les animateurs des sites Natura 2000 ont formulé les préconisations suivantes auprès de Radio Vassivière :

- l'écoute doit être réalisée exclusivement au casque, afin de limiter au maximum les nuisances sonores et d'éviter toute perturbation au sein des sites Natura 2000 concernés ;
- les zones présentant des enjeux environnementaux forts ne doivent pas accueillir de stations d'écoute (par exemple au niveau du ponton traversant la tourbière de Négarioux-Malsagne ou dans certaines zones sensibles autour du lac de Vassivière).

2.4.0 Accompagnement dans la mise place d'actions non contractuelles

Cet item a été traité site par site.

2.5.0 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine

a) Webinaire contrats Natura 2000 2026

Le 18 novembre 2025, les animateurs des sites portés par le SMAG ont assisté au webinaire de l'Appel à projets « Contrats Natura 2000 2026 » organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine afin de mieux appréhender la procédure de dépôt sur la plateforme MDNA, notamment : les conditions d'éligibilité (projets, dépenses), le calendrier (dépôt, étapes, instruction, paiement), les points de vigilance (pièces justificatives, saisie, marché public). S'en est suivi un temps d'échanges et de questions-réponses.

Visite Dolidon.

Visite élus Natura 2000.

C. Suivi du site et du DOCOB

3.1.0 Suivi biologique du site

Prise de connaissance du dernier inventaire forestier

3.2.0 Suivi socio-économique

Cet item a été traité site par site.

3.3.0 Actualisation du DOCOB et du FSD

Pour rappel, le Formulaire Standard de Données (FSD) est un document décrivant les principales caractéristiques d'un site. Il recense notamment les espèces animales et végétales ainsi que les habitats naturels d'intérêt communautaire présents dans son périmètre et sur la base desquels le site Natura 2000 a été désigné.

En 2025, compte tenu de la mise en évidence de nouvelles espèces ou de nouveaux habitats, les animateurs de certains sites ont exprimé le souhait d'actualiser leurs FSD.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Toutefois, à la suite d'échanges avec le CBNMC et la DREAL, il est apparu que ces actualisations n'étaient pas possibles tant que le site de l'INPN-MNHN n'était pas opérationnel, celui-ci ayant été hacké en 2025.

Il leur a par ailleurs été précisé que, prochainement, les animateurs pourront procéder eux-mêmes à ces mises à jour, sans passer par la DREAL, sous réserve du respect d'une procédure spécifique, notamment la présentation des nouvelles espèces ou habitats en comité de pilotage (COPIIL).

C'est dans ce cadre que cette présentation a été réalisée en décembre dernier, au moyen du tableau suivant :

Sites	Espèces d'intérêt communautaire					
	Nom espèce	Présence avérée	Présence fortement suspectée**	Observations fiables (experts et/ou validation OFB)	Effectif avéré	Effectif estimé
NEG, CUB, BON	Loup (<i>Canis lupus</i>)		X	Prédation à proximité		1 à 7
LVZ	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Observation directe, Prédation, Sang, Empreintes, Fèces, Urine, Dépouille	1	1 à 7
GVZ	Chamois (<i>Rupicapra rupicapra</i>)	X		Observation directe	1	
MON	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation	1	1 à 7
HVV	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation, Fèces, indices visuels		1 à 7
CUB	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	X		Pêche électrique	14	40
GIO	Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)		X	1 oiseau avec balise GPS en transit sur le site (migration)		1
GIO	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation		1 à 7
ZPS	Loup (<i>Canis lupus</i>)	X		Prédation, fèces, hurlement, sang, empreintes, urine, indice visuel		1 à 7
ZPS	Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)	X		1 oiseau avec balise GPS	1	
ZPS	Chevêchette d'Europe (<i>Glaucidium passerinum</i>)	x		1 ^{ère} reproduction avérée en 2024, donnée de Carduelis en 2025 (presse)	7	

Illustration 73 : Espèces d'intérêt communautaire à ajouter aux FSD

Légende : ** Raisons : indices fiables à proximité immédiate + capacité de déplacement/dispersion de l'espèce)

3.4.0 Évaluation de l'efficacité des contrats Natura 2000

Une évaluation de la réussite des contrats Natura 2000 dans le PNR a été conduite par une stagiaire de Master 2 recrutée à cet effet. L'encadrement a été assuré par l'animateur Natura 2000 de la ZPS. Ce stage s'est intéressé à la fois aux évolutions constatées sur les habitats naturels ayant justifié l'engagement du contrat Natura 2000 et sur les équipements financés par les contrats. Le travail réalisé a également donné lieu à une publication de 24 pages.

Tous les contrats Natura 2000 engagés depuis 2004 ont été réunis dans une seule et même base de données administrée par le Parc.

b) Méthodologie

Phase bureau

- Création base de données (QGIS – Postgis)
- Implémentation de la base de données
- Protocole de terrain
- Mobilisation des animatrices Natura 2000

Phase terrain

- Description habitats
- Description et géo référencement des équipements et des interventions
- Photos géo référencées
- Données naturalistes

Phase-post terrain

- Analyses statistiques
- Cartographie
- Mise en forme des données (photos...)

c) Résultats pour les habitats

Maintien d'habitats :

L'efficacité du contrat non agricole et non forestier semble meilleur s'il est suivi d'une MAEc.

Les contrats forestiers enregistrent les meilleurs taux de réussite mais le résultat est à relativiser puisque de nombreux contrats ne sont pas arrivés à terme.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

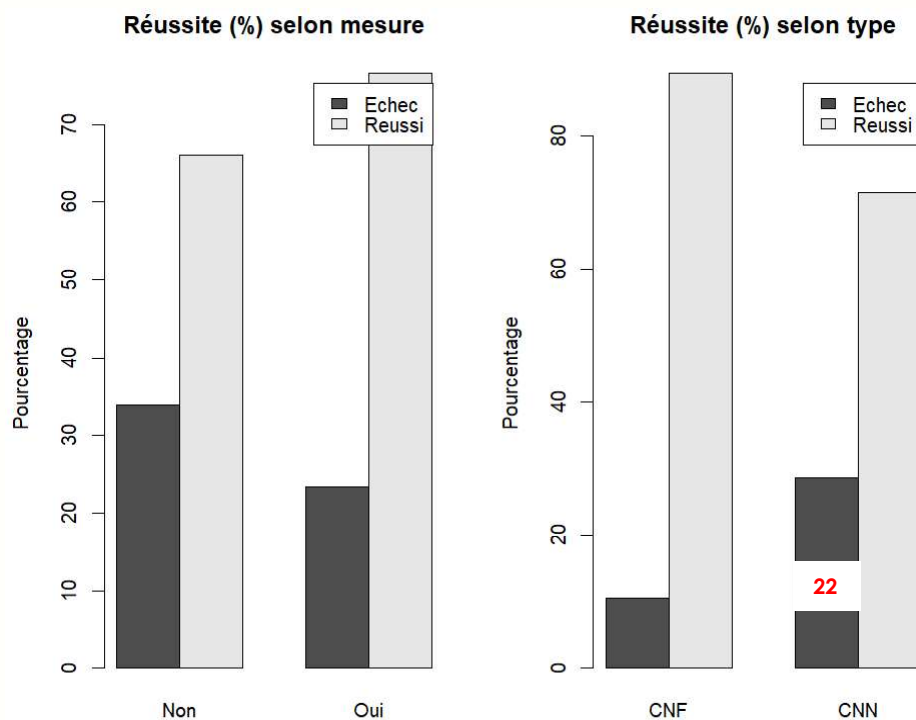


Illustration 74 : Efficacité relative de l'objectif d'un contrat Natura 2000 selon s'il est suivi de mesures agro-environnementales ou non (à gauche) et selon sa typologie : contrat forestier ou non-agricole non-forestier (à droite)

Résultats pour les équipements, l'exemple des clôtures

Après investigations sur le terrain et analyse statistique, les clôtures ont une durée de demi-vie estimée à 22 ans.

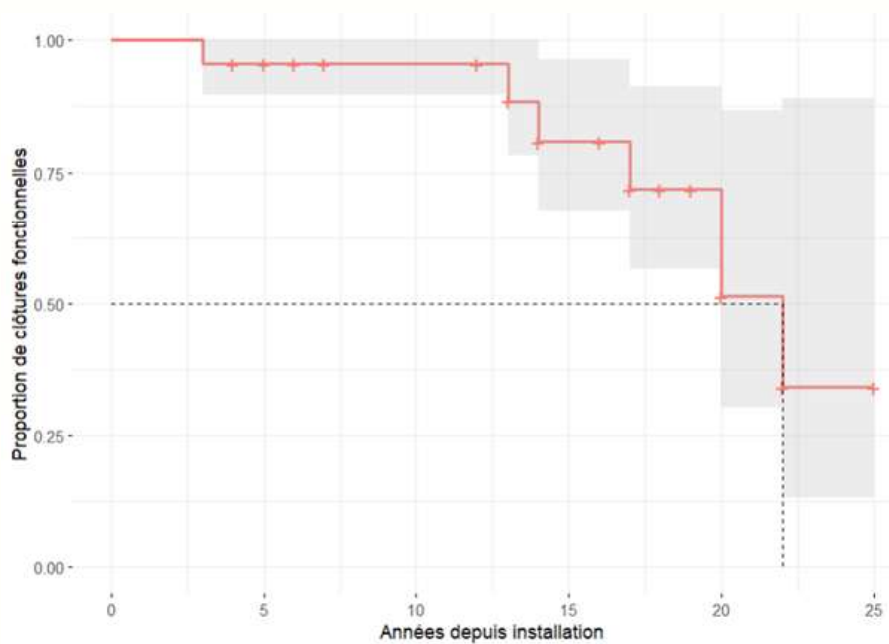


Illustration 75 : Proportion de clôtures encore fonctionnelles après leur mise en place via un contrat Natura 2000

D. Assistance administrative

4.1.0 Organisation des COPILs et rédaction des comptes rendus

En 2025, la formule des comités de pilotage a été revue. Une seule réunion commune a été organisée pour les 11 sites dont le PNR est la structure porteuse en date du 4 décembre 2025. Le plan des présentations a été calé sur le plan des programmes d'activité que la Région demande de respecter. Un tableau de synthèse récapitule les sites concernés par les différents items de ce plan. Un zoom sur une action représentative est ensuite développé par un animateur Natura 2000.

4.1.0 Organisation réunion technique et rédaction des comptes rendus

Diverses réunions transversales sont organisées, donnant lieu si nécessaire à la rédaction de comptes-rendus.

4.2.0 Élaboration du bilan d'animation annuel

Le bilan annuel d'activité est rédigé après extraction des données d'emploi du temps à partir des agendas électroniques des agents. Cela est rendu possible par la saisie quotidienne, par les chargés de mission, des tâches qu'ils ont accomplies dans la journée. La précision requise de la saisie est la demi-heure agrégée (les tâches éparpillées sont regroupées à la demi-heure).

4.3.0 Assistance administrative (Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir, demandes d'aide, de paiements,...)

Le suivi des demandes de subvention antérieures a été assuré. La demande de subvention 2025 a été déposée sur la plateforme MDNA. Les procédures de commande publique ont été mises en œuvre. Les délibérations des élus ont été prises afin de fonder juridiquement la demande de subvention du SMAG. Ce travail est assuré par le service administratif du SMAG, sur la base des éléments techniques communiqués par le coordinateur de l'équipe Natura 2000.